

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 27 janvier 2015, à 18h00

Présents :	Le maire	John Saywell
	Les conseillers	Robert D'Auzac Michel Perreault Claude Cadieux Sébastien Gros Daniel Gauthier
	La conseillère	Louise Gorman
	Le directeur général	Jean-François Bertrand

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À la suite au constat d'un avis de convocation dûment signifié, la séance est ouverte à 18h03 par John Saywell, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Jean-François Bertrand, directeur général, en est le secrétaire.

2015-01-19 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

2015-01-20 Résolution-Autorisation à procéder à un appel d'offre en vue de modifier le système d'éclairage public.

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Municipalité d'opter pour un système d'éclairage public permettant des économies d'énergie ;

CONSIDÉRANT les délais impartis pour profiter d'un programme de subvention d'économie d'énergie offert par Hydro Québec pour inciter au passage à l'éclairage DEL ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu d'autoriser la direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres en vue de modifier le système d'éclairage public.

Adopté à l'unanimité

2015-01-21 Résolution-Ratification de l'achat d'appareils respiratoires

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Service d'incendie de se pourvoir d'équipements qui respectent les nouvelles normes de sécurité ;

CONSIDÉRANT que l'achat d'appareils respiratoires a été prévu au budget 2015 ;

CONSIDÉRANT les délais impartis pour se prévaloir des prix proposés par l'unique fournisseur qui offre des appareils respiratoires compatibles aux équipements actuels ;

Il est proposé par Robert d'Auzac et résolu de ratifier l'achat auprès de la firme CSA Incendie et Sécurité Inc., de deux appareils respiratoires requis pour la mise aux normes des équipements du Service incendies et ce, pour un montant de 19 902,18 \$ y incluant les taxes applicables. La somme requise sera puisée à même le fonds de roulement.

Adopté à l'unanimité

2015-01-22 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Robert d'Auzac et résolu que la présente séance soit levée à 18h07.

Adopté à l'unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier